

Communiqué de presse

Paris-Honolulu, le 22 mars 2011

Contact presse

Véronique Fraigneau +33 (0)1 46 53 11 34

Veronique.fraigneau@plasticseurope.org

DES ASSOCIATIONS DE L'INDUSTRIE MONDIALE DU PLASTIQUE PRENNENT POSITION DANS LA LUTTE CONTRE LES DECHETS MARINS

Réunis à Hawaï pour la cinquième conférence internationale sur les déchets marins, les acteurs de l'industrie du plastique du monde entier viennent de signer, à l'initiative des industriels européens, une « Déclaration commune pour des solutions au problème des déchets marins ». Cette déclaration définit un ensemble d'objectifs clairs pour l'action de l'industrie et préconise une coopération étroite avec un large éventail d'acteurs afin de réduire de manière significative les dommages causés à l'environnement marin.

Dans une stratégie en six points, définie par la Déclaration, l'industrie va :

- travailler dans le cadre de partenariats public-privé visant à prévenir les déchets marins ;
- travailler avec la communauté scientifique afin de mieux comprendre l'ampleur, les origines et l'impact des déchets marins et les solutions à apporter au problème ;
- promouvoir l'élaboration de politiques globales, fondées sur des bases scientifiques, ainsi qu'une meilleure application des lois existantes pour prévenir les déchets marins ;
- promouvoir les bonnes pratiques en matière de traitement des déchets, en particulier dans les régions côtières ;
- augmenter les possibilités de recyclage et de valorisation énergétique des produits plastiques ;
- maîtriser le transport et la distribution des granulés et produits plastiques à ses clients et promouvoir les bonnes pratiques tout au long de la chaîne logistique.

Tout en reconnaissant que les causes des déchets marins sont variées et complexes et que le problème ne peut être résolu par une seule catégorie de parties prenantes, l'industrie européenne du plastique est déterminée à conduire une action sur ce sujet avec les divers acteurs concernés en Europe et dans le monde.

S'exprimant à ce sujet, Jacques van Rijckevorsel, Président de PlasticsEurope, a déclaré : « *la présence de déchets plastiques dans l'environnement est inacceptable, quelque soit le milieu concerné. Cette déclaration mondiale de l'industrie jouera un rôle de catalyseur pour des actions concrètes aux niveaux national, régional et international. Contribuer à la réduction substantielle des déchets marins est essentiel pour notre industrie.* »

On estime que plus de 80% des déchets marins proviennent des terres et résultent d'un mauvais traitement des déchets. L'industrie européenne du plastique travaille d'ores et déjà avec les autorités publiques, les ONG, les universitaires et d'autres acteurs pour faire progresser les procédures de traitement des déchets en Europe. PlasticsEurope partage l'intérêt renouvelé pour la protection de l'environnement marin au niveau de l'Union Européenne (UE) et continuera à travailler en étroite collaboration avec les institutions européennes et les gouvernements nationaux, dans le contexte de la directive-cadre stratégie pour le milieu marin et des initiatives qui s'y rattachent.

« Les matières plastiques contribuent de manière significative à améliorer notre qualité de vie, à préserver nos ressources et à soutenir l'innovation. Cependant, elles doivent être utilisées de manière responsable et, en fin de vie, être recyclées ou valorisées énergétiquement. Par la promotion et le renforcement de pratiques s'assurant que les plastiques ne finissent pas dans des décharges ou dans la mer, les pays européens seront en mesure de lutter contre les déchets marins. L'industrie européenne du plastique s'engage à être au cœur de cet effort dans les mois et années à venir », explique Jacques van Rijckevorsel.

Pour la France, les signataires de cette déclaration sont PlasticsEurope, qui représente les producteurs de matière plastique, la Fédération de la plasturgie, qui représente les transformateurs de matière plastique, et ELIPSO, qui rassemble les fabricants d'emballages plastiques et d'emballages souples.

Pour obtenir le texte intégral de la Déclaration et la liste des signataires, voir le lien : <http://www.marinedebrissolutions.com/globaldeclaration>

PlasticsEurope représente les producteurs européens de matières plastiques et compte plus de 100 entreprises membres, soit plus de 90% des polymères produits dans les 27 états membres de l'UE ainsi qu'en Norvège, en Suisse, en Croatie et en Turquie. La filière européenne du plastique emploie plus de 1,6 million de personnes dans environ 50000 entreprises (principalement des petites et moyennes entreprises dans le secteur de la transformation) et génère un chiffre d'affaires de 300 milliards d'euros par an.

La **Fédération de la Plasturgie** représente l'ensemble des plasturgistes en France et compte plus de 3850 entreprises, soit 29 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 140 000 salariés. Constituée de grands groupes internationaux et de très nombreuses PME, la Plasturgie est présente dans de nombreuses régions et représente 13% des effectifs des industries de biens intermédiaires. En volume, les marchés de la Plasturgie sont composés à hauteur de 41% par l'emballage, de 19% par la construction, de 10% par l'automobile, de 6% par l'électrique et l'électronique et de 24 % par les autres produits.

ELIPSO représente les fabricants d'emballages plastiques et d'emballages souples en France et compte 130 membres ce qui constitue 75 à 90% de représentativité selon les secteurs constituant ces industries. Les industries de l'emballage plastique et de l'emballage souple en France emploient 40000 collaborateurs dans 320 entreprises pour un Chiffre d'Affaires annuel de 7 milliards d'euros. Ces industries sont présentes dans tous les secteurs industriels et de la distribution (agro-alimentaire, beauté-santé, hygiène, entretien, chimie, produits industriels, bâtiment, transport et logistique).